CANTON DE COMPIEGNE 1



AVIS

Vous êtes invités à honorer de votre présence la cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 le :

11 NOVEMBRE 2025

09h45: Rassemblement au monument aux morts des autorités civiles et militaires, des porte-drapeaux, des Sapeurs-Pompiers, des associations et du public.

10h00: Allocutions et dépôt de gerbes
Lecture par les enfants, des noms des militaires et des victimes
civiles, morts pour la France
Hommage aux morts: sonnerie aux morts – minute de silence marseillaise

10h15: Hommage au carré militaire du cimetière civil et aux enfants de Tracy morts en Algérie Dépôt de gerbes Remerciements des autorités aux participants

Hommage des autorités à la nécropole Dépôt de gerbes Chant

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur au local des pompiers

Fait en mairie le 10 octobre 2025

Le Maire,

Jean Louis GOURDON